

GROUPEMENT « EST »		Session 2003		Code(s) examen(s)	Tirages
<b>Sujet</b>		<b>CAP Assurance</b>			
Épreuve :		Initiation économique, juridique & sociale			
Coefficient :	1	Durée :	40 mn	Feuillet :	1 / 5

## INITIATION ÉCONOMIQUE, JURIDIQUE & SOCIALE

L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé.

Les différentes parties qui composent ce sujet sont indépendantes.

Le présent sujet comporte 5 pages numérotées 1/5 à 5/5.

Les pages 1/5, 2/5, 3/5 et 4/5 sont à rendre avec votre copie.

BARÈME	
Dossier 1	Initiation économique / 6
Dossier 2	Initiation juridique / 6
Dossier 3	Éléments de la vie sociale / 7
Qualité de la communication écrite / 1	
<hr/>	
Note	/ 20

GROUPEMENT « EST »		Session 2003		Code(s) examen(s)	Tirages
<b>Sujet</b>		<b>CAP Assurance</b>			
Épreuve :		Initiation économique, juridique & sociale			
Coefficient :	1	Durée :	40 mn	Feuillet :	2 / 5

## DOSSIER 1 : INITIATION ÉCONOMIQUE

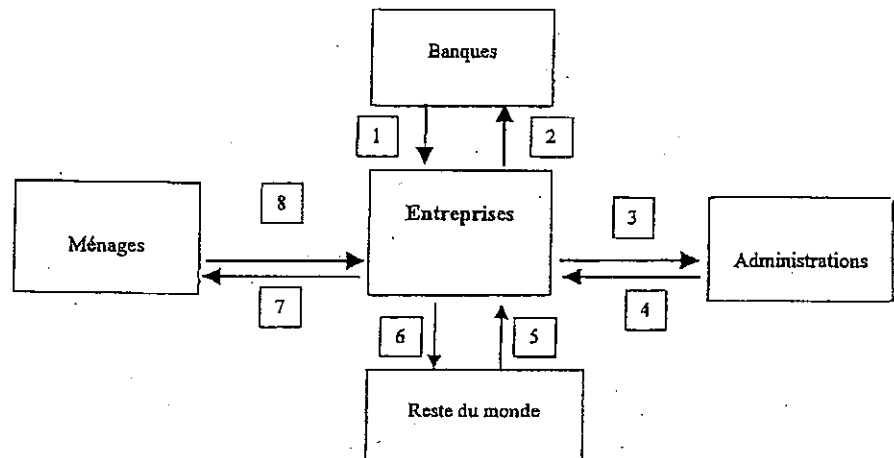
### Question 1

Observez le schéma du circuit économique, puis indiquez - en vous référant à vos connaissances personnelles - pour chaque mot cité dans le tableau à compléter le numéro de l'échange matérialisé par des flèches orientées.

Exemple Les banques consentent des prêts aux entreprises.

Réponse : PRÊT 1  
INTÉRÊTS DES PRÊTS 2

### CIRCUIT ÉCONOMIQUE



### TABLEAU A COMPLÉTER

PRETS : 1	IMPOTS :	TRAVAIL :
INTERETS DES PRETS : 2	IMPORTATIONS :	SALAIRES :
	SERVICES PUBLICS :	EXPORTATIONS :

### Question 2

A partir de vos connaissances, indiquez - pour chaque entreprise figurant dans le tableau ci-dessous - son secteur d'activité économique :

ENTREPRISES	SECTEURS
Salon de coiffure Louisa	
Constructeur automobiles Renault	
Exploitation forestière Dubois	
Autocars de l'Est	

Vous devez compléter cette feuille et la rendre avec votre copie.

GROUPEMENT « EST »		Session 2003	Code(s) examen(s)	Tirages
<b>Sujet</b>		<b>CAP Assurance</b>		
Épreuve :		Initiation économique, juridique & sociale		
Coefficient :	1	Durée :	40 mn	Feuille : 3 / 5

## DOSSIER 2 : INITIATION JURIDIQUE

### Question 1

A partir de vos connaissances, dites comment est attribué le nom dans les situations suivantes...

Rappel : le nom patronymique permet de distinguer les individus. Par principe, il résulte de la filiation.

Indiquez, dans chaque zone laissée vierge, la réponse qui convient :

Dans la famille légitime, l'enfant prend le nom de

L'enfant naturel prend le nom

L'enfant adopté prend le nom de

L'enfant trouvé prend le nom

### Question 2

Lisez l'extrait de la Constitution Française donné (sous le titre Document 1) page 5/5, puis répondez ensuite aux questions posées.

Qui nomme le Premier Ministre ?

Quelle institution peut être dissoute par le Président de la République ?

Qui propose les Ministres ?

Qui délibère sur les lois ?

Vous devez compléter cette feuille et la rendre avec votre copie.

GROUPEMENT « EST »		Session 2003	Code(s) examen(s)	Tirages
<b>Sujet</b>		<b>CAP Assurance</b>		
Épreuve :		Initiation économique, juridique & sociale		
Coefficient :	1	Durée :	40 mn	Feuillelet : 4 / 5

**Question 3**

A l'aide de vos connaissances, répondez aux questions suivantes...

Quelle est la durée du mandat présidentiel ?

Par quel mode de suffrage, le Président de la République est-il élu ? (cochez la bonne réponse)

universel direct      universel indirect     

Par quel mode de scrutin, le Président de la République est-il élu ? (cochez la bonne réponse)

scrutin uninominal      scrutin de liste     

**DOSSIER 3 : ÉLÉMENTS DE LA VIE SOCIALE**

A partir de vos connaissances et en vous appuyant sur le document 2 de la page 5/5, répondez aux questions suivantes :

1 Qui est l'employeur ?

2 Qui est le salarié ?

3 A quelle date, le salarié a-t-il été embauché ?

4 Pour quel emploi ?

5 Quelles sont les deux conditions qui rendront le contrat définitif ?

Première condition :

Deuxième condition :

6 Selon vous, quel est le principal avantage du contrat à durée indéterminée ?

7 Citez six risques pris en charge par la Sécurité sociale :

GROUPEMENT « EST »		Session 2003		Code(s) examen(s)	Tirages
<b>Sujet</b>		<b>CAP Assurance</b>			
Épreuve :		Initiation économique, juridique & sociale			
Coefficient :	1	Durée :	40 mn	Feuille(s) :	5 / 5

DOCUMENT 1

**Article 8**

Le Président de la République nomme le Premier Ministre. Il met fin à ses fonctions sur la présentation de celui-ci de la démission du Gouvernement.  
Sur la proposition du Premier Ministre, il nomme les autres membres du Gouvernement et met fin à leur fonction.

.../...

**Article 10**

Le Président de la République promulgue les lois dans les quinze jours qui suivent la transmission au Gouvernement de la loi définitivement adoptée.  
Il peut, avant l'expiration de ce délai, demander au Parlement une nouvelle délibération de la loi ou de certains de ses articles. Cette nouvelle délibération ne peut être refusée.

.../...

**Article 12**

Le Président de la République peut, après consultation du Premier Ministre et des Présidents des assemblées, prononcer la dissolution de l'Assemblée nationale. [...]

Extrait de la Constitution Française, titre II « Le Président de la République »

DOCUMENT 2

Etablissements PROMODELTA  
7, rue de Verdun  
57 160 - METZ  
Téléphone : 03.87.60.05.09  
Télécopie : 03.87.60.12.13

Metz, le 1er juillet 2002

**CONTRAT DE TRAVAIL A DUREE INDETERMINEE A TEMPS COMPLET**

Entre : Les établissements PROMODELTA, 7 rue de Verdun à Metz, représentés par Monsieur Simon CHALIFOUR

Et : M. Dominique TOUSSAINT  
8, Honoré de Balzac 57 160 - METZ

Il est conclu un contrat de travail à temps complet d'une durée indéterminée soumis à la convention collective, sous réserve de la visite médicale d'embauche décidant de l'aptitude au travail proposé, et dont les caractéristiques sont les suivantes :

Fonction : Vendeur-magasinier

Lieu de travail : Etablissements PROMODELTA, 7 rue de Verdun à Metz

Horaires de travail : 35 heures de travail effectif

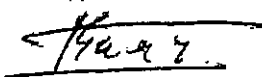
Rémunération mensuelle brute : 1 090 euros

Date d'effet : 15 juillet 2 002

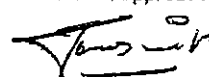
Durée : Indéterminée

Période d'essai : un mois

Signature de l'employeur  
« Lu et approuvé »



Signature du salarié  
« Lu et approuvé »



Vous pouvez conserver cette feuille.